



Ville de Pontivy

Commission personnel – Comité Technique Paritaire

Compte-rendu de la réunion du 15 mai 2013

C9-2013-002

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel LE COUVIOUR	- Premier Adjoint
Madame M. Madeleine DORE-LUCAS	- Adjointe au Logement, Habitat, Patrimoine et Tourisme
Monsieur Alain LE MAPIHAN	- Adjoint à la Ville et aux Déplacements
Madame Maryvonne OLIVIERO	- Conseillère Municipale
Monsieur Joël LE BOTLAN	- Conseiller Municipal

Organisations Syndicales :

C.F.D.T. :

Membres titulaires

Madame Dominique HILLION	- Action Culturelle -Vie associative
Monsieur Alain LE CORRONC	- Services Techniques
Monsieur Philippe LE MAIRE	- Services Techniques

Membres suppléants

Madame Sophie CUEFF	- Secrétariat Général
Monsieur Yohan LE NAGARD	- Cuisine Centrale

C.G.T. :

Membre titulaire :

Madame Sylvie LE POUZARD	- Archives-Documentation
--------------------------	--------------------------

Membre suppléant

Monsieur Éric POSSEME	- Services Techniques
-----------------------	-----------------------

F.O. :

Membre titulaire

Monsieur Rachel URVOIT	- Services Techniques
------------------------	-----------------------

Membre suppléant

Monsieur Pierrick DURET	- Services Techniques
-------------------------	-----------------------

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

Madame Sandra LETHIEC	- Directrice du CCAS
Madame Nathalie URSET	- Directrice de l'EHPAD
Madame Adeline GONNARD	- Directrice Education-Animation
Monsieur Jean-Pierre LE BIHAN	- Directeur des Finances
Madame Corinne LEMOINE	- Directrice des Ressources Humaines

ABSENTS EXCUSES :

Madame Ghislaine GOUTTEQUILLET	- Adjointe à l'Action Sociale et à la Solidarité
Madame Florence DONATO-LEHUEDE	- Conseillère Municipale
Madame Anne-Marie GREZE	- Conseillère Municipale
Monsieur Gérard DERRIEN	- Conseiller Municipal
Madame Nicole ROUILLARD	- Conseillère Municipale
Madame Valérie LE CLANCHE	- Enfance-jeunesse
Monsieur Roland PICHON	- Directeur Général
Madame Aude MOYSAN	- Directrice générale adjointe
Monsieur Daniel HOUDAYER	- Directeur des Services Techniques

I – PROJET DE DÉLIBÉRATION (Cf. ci-joint)

Modifications du tableau des emplois au 1er juillet 2013

II – AUTRES POINTS

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, M. Le Couviour propose d'ajouter, à l'ordre du jour, 2 questions diverses qu'il souhaite aborder en fin de réunion avec les membres du CTP :

- la modification de certains plannings de travail à l'EHPAD permettant de décaler de 30 minutes le dîner des personnes âgées de 18h00 à 18h30,
- la rémunération des jours fériés au Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CCAS.

Il souhaite la bienvenue à Éric POSSEME qui remplace, en qualité de membre suppléant, Guy LE TARNEC.

Il propose d'examiner la première question à l'ordre du jour.

A – Avancements de grade 2013

Les propositions d'avancement de grade retenues par cadre d'emplois, pour ce qui concerne le personnel de la Ville, sont les suivantes :

- 2 adjoints administratifs principaux de 1ère classe : Marie-José DUBOIS, Marie-Madeleine TRIPON
- 3 adjoints techniques principaux de 1ère classe : Alain LE CORRONC, Jocelyne LEBRETON, Éric POSSEME
- 1 adjoint technique principal de 2ème classe : Liliane MARETTE
- 1 brigadier : Yoann MAURY.

La délibération portant modification du tableau des emplois prend en compte ces avancements de grade.

Par ailleurs, la nomination de 3 agents en qualité d'adjoint technique de 1ère classe devra être réexaminée en octobre prochain à la lumière de la réussite de l'un d'eux à l'examen professionnel d'accès à ce grade d'avancement.

B – Projet d'établissement des Archives

Les membres de la commission du personnel, après lecture du projet et plus particulièrement des dispositions concernant l'organisation du travail des agents, ont proposé, afin de maintenir le même volume horaire d'ouverture du service "Archives" qu'à l'heure actuelle, de modifier le paragraphe concernant lesdits horaires.

Ainsi, à la page 6, au 1er premier paragraphe du "2" concernant le fonctionnement de la salle de lecture, les membres du CTP ont émis un avis favorable au remplacement des 2 phrases ci-après :

“Les archives pourraient ainsi être ouvertes au public le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, ainsi que le vendredi de 14h à 17h30. Il sera possible d'ouvrir une demi journée de plus par semaine le mardi après-midi de 14h à 17h30”.

par la formulation suivante :

« Les archives seront ouvertes au public le mardi de 14h à 17h30, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h30. A l'issue d'une phase d'expérimentation de 6 mois à partir de la date d'ouverture de la médiathèque-archives, il sera produit un rapport étayé faisant état des avantages et des inconvénients des horaires d'ouverture ainsi planifiés ».

C – Formations 2012 et plan de formation 2013

Les membres du CTP ont pris connaissance des actions de formation qui ont eu lieu en 2012 et examiné celles prévues pour 2013.

Les représentants du personnel ont relaté les difficultés que pouvaient rencontrer certains agents pour avoir accès aux stages proposés, compte tenu, notamment, de la politique de dématérialisation de l'ensemble du processus de formation (catalogue, inscription, invitation, attestation) développée par le CNFPT.

M. Le Couviour rappelle le rôle des responsables de service et propose d'examiner les possibilités d'éditer un sommaire, par service, des actions de formation proposées par cet organisme.

D – Modifications du règlement intérieur ARTT

Les membres du CTP prennent connaissance de la modification du planning de travail des infirmiers travaillant à l'EHPAD.

Dorénavant, l'ensemble des agents de la filière soignante a le même rythme de travail, correspondant à une durée moyenne de 37 heures hebdomadaires sur 15 jours et un week-end de travail sur 2.

Ils disposent de 12 jours ARTT associés aux congés annuels (CA) et récupérations de jours fériés, à prendre selon l'organisation en auto-remplacement.

En conséquence, il est proposé de modifier le règlement ARTT en transformant l'intitulé du paragraphe actuellement consacré aux aides soignants pour y intégrer les infirmiers.

Les membres du CTP émettent un avis favorable unanime au nouveau titre ainsi formulé à la page 17 du règlement ARTT : « Aides soignants et infirmiers ».

E – Questions diverses

1. Après que la directrice de l'EHPAD a présenté le projet de modification de certains plannings de travail pour permettre de décaler de 30 minutes le dîner des personnes âgées de 18h00 à 18h30, les représentants du personnel ont souhaité que cette question soit examinée lors d'un prochain CTP à la lumière de documents écrits qu'ils pourront étudier.

2. Il a été proposé la création d'un groupe de travail pour examiner les conditions de rémunération des jours fériés au Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CCAS.